

avril 2019

LES ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU (E3C)

- **Un format d'E3C de 2h pour les épreuves écrites**
Avec deux séries d'épreuves au cours des deuxième et troisième trimestres de la classe de première et une série d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
- **Des sujets nationaux à choisir dans une banque de sujets**
Les sujets des E3C tiennent compte, pour chaque enseignement concerné, de la progression pédagogique des programmes d'enseignement de la classe de première et de la classe de terminale. Ils sont composés d'exercices et d'énoncés centralisés dans une banque nationale numérique.
- **Des effets très divers sur les services et sur le type de correction (en plus des notes de bulletin), à l'origine d'inégalités dans la charge de travail et les conditions de travail selon les disciplines.**

La distinction des enseignements en options / Tronc commun / Spécialité induit (outre la problématique « d'égale considération ») des effets sur l'organisation du temps de travail et sur l'évaluation : régulières et relativement libres pour les options, elles sont très formalisées pour les autres et risquent donc d'entraîner un bachotage intensif, du stress et des potentielles tensions avec les élèves et les familles, chaque note ayant un statut de « note de bac » – mais plus ou moins visible et importante.

Des conséquences à évaluer selon les répartitions de services entre collègues d'une même équipe disciplinaire.

Outre les conséquences sur la préparation des nouveaux programmes et les possibles émiettements de service, les contraintes de correction seront fortes pour certains enseignants, notamment pour ceux qui sont à la fois dans le tronc commun et dans les spécialités. Ces effets seront amplifiés en terminale lorsque coexisteront des spécialités à 6h pour une préparation d'une épreuve finale en avril ou mai, et des services avec une multitude de « petites » quotités et les E3C correspondantes sur le cycle terminal.

PISTES D'ACTION

Une entrée par compétences pour une articulation optimale notes du bulletin/notes aux E3C.

Pour éviter une surcharge de travail qui superposerait des pratiques d'évaluation anciennes et nouvelles, il est urgent de mettre à plat les diverses modalités d'évaluation du nouveau Bac (épreuves terminales / E3C / notes du bulletin), en particulier avec une entrée par l'identification des compétences évaluées et le niveau de maîtrise attendu lors du parcours de l'élève. Selon les disciplines, les évaluations du bulletin peuvent constituer un entraînement aux E3C (exemple : les Langues Vivantes, puisque les compétences évaluées sont différentes selon les périodes d'E3C), ou au contraire un complément aux E3C (exemple : Histoire-Géographie, où les niveaux de maîtrise attendue sont différents mais les compétences sont identiques pour les 3 E3C).

.../...

.../... **Des conseils de classe semestriels plutôt que trimestriels.** La coexistence de ces E3C et des conseils de classe trimestriels est problématique, et deviendra critique en 2021, lorsque le calendrier complet s'appliquera de façon superposée pour la classe de première et celle de terminale. Une organisation en semestre et une réflexion sur le rôle des Professeurs Principaux peut être menée afin de rendre supportable la charge de travail de chacun et pour trouver collectivement des réponses appropriées aux diverses contraintes. Par exemple, il est possible de partager la fonction de professeur principal, de mettre en œuvre du tutorat multi-âge, de décharger certains collègues pour des missions particulières de coordination/accompagnement (textes IMP)...

La consultation régulière du conseil pédagogique sur des créneaux « ordinaires » et réguliers de l'EDT (pour éviter les réunions jusque 21h) semble indispensable pendant les 2 années de mise en place du nouveau lycée. Ces rendez-vous réguliers de discussion et de régulation sont indispensables pour identifier (voire modérer) collectivement les effets hétérogènes des diverses situations.

Pour faciliter le travail des équipes disciplinaires et pluri-disciplinaires,

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE :

- **La possibilité d'expérimenter des organisations de groupes d'élèves qui ne soient pas des groupes classes**
- **La prise en compte de la charge de travail supplémentaire qui en découle par des dispositifs variés (deuxième professeur principal en Seconde, coordonnateurs de niveau, tutorat multi-âge...) et sa reconnaissance (IMP, IMP en décharge, ISOE supplémentaire ou partagée...)**
- **La suppression de l'obligation des 2 heures sup en plus du service**
- **Du temps de préparation exceptionnel sur l'emploi du temps en fin d'année scolaire.**
- **Des formations disciplinaires et interdisciplinaires, des échanges de pratiques, et des observations de cours.**

Plus d'information : _____

Fédération Sgen-CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
Tél : 01 56 41 51 00